

*De Ian Bailey*

*Suggestions de réforme électorale et autres réflexions*

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Je vous écris au sujet de certains changements proposés au système électoral canadien. À l'heure actuelle, notre système est le système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) où le candidat qui obtient le plus de voix remporte le siège. Cela peut conduire à d'énormes distorsions dans lequel un parti peut recueillir 35 % des suffrages et remporter la majorité des sièges. Cela peut être idéal pour un système à deux partis, mais le Canada a un système multipartite. Le but de la réforme est de rendre le système plus accessible, ouvert, transparent et responsable.

Plus précisément, je voudrais voir les modifications suivantes :

1. La durée des campagnes électorales devrait varier entre 29 et 43 jours pour tenir compte de la taille des circonscriptions et de la distance souvent grande les séparant d'Ottawa. Ce serait le cas pour les élections générales, les élections partielles et les référendums.
2. L'interdiction de toute publicité de la part du gouvernement un mois avant la date prévue des élections.
3. Toute publicité de la part du gouvernement avant et après les élections devrait être soumise à un contrôle indépendant visant à garantir le caractère non partisan des annonces. Cela pourrait être le rôle du vérificateur général.
4. Un plafonnement et un contrôle stricts des dépenses devraient être mis en place au cours de la campagne afin de garantir qu'aucun parti ou individu n'obtienne un avantage injuste. Assorti d'une obligation de divulgation complète de tous les fonds recueillis et dépensés.
5. Les débats pourraient se dérouler en anglais et en français sur des sujets tels que l'économie, les programmes sociaux, l'environnement, la réforme démocratique, les affaires étrangères et la défense nationale. Il pourrait y avoir deux débats en anglais et deux en français.
6. Pour obtenir un statut officiel à la Chambre des communes, un parti devrait remporter 24 sièges. La Chambre des communes a récemment porté à 338 le nombre de sièges, donc aucun parti marginal ou de protestation ne serait en mesure de bénéficier de financements publics. Je suggère de réduire à 254 le nombre de sièges à la Chambre des communes, une réduction de 25 %.

7. Le vote électronique devrait être disponible pour toutes les élections, les référendums et pour la Chambre des communes et le Sénat. Cela pourrait prendre la forme de vote par Internet dans le bureau de vote, par téléphone intelligent ou iPhone, iPad ou bulletin de vote informatique. Cela éliminerait le besoin d'enregistrer les votes à main levée à la Chambre des communes et au Sénat. Les résultats seraient plus rapides, plus précis et obtenus en temps opportun.
8. L'interdiction de tous les sondages d'opinion publique le premier et le dernier week-end de la campagne pour ne pas influencer les intentions et les désirs des électeurs.
9. Un nouveau système de vote pourrait comprendre la moitié des électeurs choisis dans le cadre du système actuel, tandis que l'autre moitié serait choisie au hasard ou en général parmi ceux n'ayant pas d'affiliation à un parti. Je crois que cela reflète mieux la population réelle du Canada et ses désirs. On pourrait caractériser cette idée comme une variante du système à la proportionnelle mixte, qui est utilisé en Nouvelle-Zélande.
10. Une marge de victoire de moins de 100 voix lors d'une élection ou d'une élection partielle pourrait donner lieu à un nouveau décompte des voix.
11. Si un siège était déclaré vacant, une élection partielle devrait se tenir dans les 180 jours pour assurer que les gens soient bien représentés à la Chambre des communes
12. Je m'oppose au vote obligatoire parce que les gens sont libres de participer ou non dans le processus et ne devraient pas être pénalisés pour exprimer leur libre arbitre.
13. S'il devait y avoir un référendum, il faudrait que la question soit claire. À ce sujet la question se pose de savoir ce qui constitue une majorité. Est-ce une majorité simple de tous les Canadiens ou une majorité simple dans chaque province ou région? (50 % + 1). Qu'en est-il du financement d'un référendum? Est-il prévu un plafonnement des dépenses? Qui va payer pour le référendum? Le résultat est-il contraignant?

L'idée importante est d'avoir un système qui reflète les valeurs, les idées et les sentiments des électeurs et qui soit équitable, ouvert et honnête.

Veillez examiner toutes ces suggestions avec un esprit ouvert.

Merci pour votre temps. Bonne chance à votre comité!

Cordialement,

Ian Bailey